



FICHE DESCRIPTIVE

ÉDUCATEUR SPORTIF

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES

POUR TOUS

SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF

FORMATION EN ALTERNANCE

18 MOIS DE FORMATION



LA FORMATION

Entrée et sortie à date fixe

- 2 jours au centre de formation
- 3 jours par semaine et vacances scolaires en structure chez l'employeur
- 658 heures en formation
- 47 semaines au centre



LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Formation professionnels reconnus dans le champ de la formation et des activités physiques et sportives
- L'alternance rend l'apprenant acteur de sa formation. Formation professionnelle permettant de travailler toute l'année
- Livret d'alternance numérique (Yparéo) - suivi de progression tripartite (apprenti.e, formateur, maître d'apprentissage)
- Visites en entreprise
- Démarche d'éducation populaire et méthodes participatives favorisant le partage d'expériences et réflexion collective

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être formé au **secourisme**
- Valider les **TEP** et les épreuves de sélection
- Présenter un **certificat médical** de non contraindication à la pratique des activités physiques et sportives de moins de 3 mois



PUBLIC VISÉ

- 17 ans
- Sans emploi
- Salarié en reconversion
- Auto-financement



EFFECTIF

- De 8 à 22





ÉTAPES D'ADMISSION

Rencontre avec un membre de Passion Sports Formation : Échange autour projet professionnel
 Avoir réussi ces Tests d'exigences préalable (voir ci dessus)
 Entretien de motivation /Tests Sélection complémentaire
 Avoir une structure d'alternance ou être en recherche active (Nous pouvons vous accompagner)

Dossier inscription et formulaire en ligne : Nous consulter



CONTENUS

- **Module 1** : Connaissance de son environnement professionnel (Se situer dans sa structure et dans le contexte territorial de l'éducation populaire-règlementation
- **Module 2** :communication et relations humaines. Accueillir, construire des supports de communication sur ces actions
- **Module 3** :Connaissance des publics (publics spécifiques / Sport adapté / Sport santé)
- **Module 4** :Fondamentaux pédagogiques : conception, conduite et évaluation d'activités
- **Module 5** :Les supports techniques d'animation : Les 3 domaines d'activités du BPJEPS APT (Activités de pleine nature , Activités jeux ludiques sports collectifs Activités d'expression et d'entretien)
- **Module 6** : Accompagnement aux certifications, Bilan de formation , aides à l'écrit



MODALITÉS D'EXAMENS

Contenus de la formation 4 unités capitalisables :
 EPMSP : Épreuve écrite (30min) - épreuve d'animation (30 min) - Entretien (15min)

Une épreuve pour valider les UC 1 et 2 :Dossier expliquant la mise en oeuvre d'un projet d'animation dans la structure d'alternance - Soutenance orale (40min)

Une épreuve et deux modalités pour valider l'UC 3 (en structure) : Production de deux dossiers présentant un cycle de progression pédagogique (minimum 6 séances) dans deux domaines d'activités du BPJEPS APT - Mise en situation professionnelle (45 à 120 min) + Entretien (30 min)

Une épreuve pour valider l'UC 4 : Mise en situation professionnelle par l'animation d'une séance dans un des 3 domaines d'activités du BPJEPS APT - Animation de 45 à 120 min - Entretien 30 min





PROGRAMMES ET COMPETENCES

- **UC 1 : Encadrer tous publics, dans tous lieux et toutes structure**

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté - Contribuer au fonctionnement d'une structure

- **UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation**

Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

- **UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous.**

Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.

Conduire et Évaluer la séance, le cycle d'animation à partir des particularités des publics impliqués.

- **UC4 : Maîtriser et démontrer les gestes, les techniques, la réglementation et la sécurité dans les activités physiques pour tous.**

Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités physiques pour tous.

Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités

Garantir la sécurité dans tous les lieux de pratiques des activités physiques pour tous



DÉBOUCHÉS

- animateur /éducateur BPJEPS exerce son activité de responsable pédagogique en autonomie
- Il exerce ces fonctions principalement en collectivités locales, structures de vacances, associations multisports (temps partiel/ temps complet)
- Les éducateurs ont généralement un statut de salarié, mais peuvent également (selon l'expérience) exercer en tant que travailleurs indépendants
- Le diplômé peut se présenter au concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportive (ETAPS) de la fonction public territorial



ACCESSIBILITÉ ET FINANCEMENT

La formation est accessible à tous par la voie de l'apprentissage ou tout autre dispositif de formation **y compris aux personnes en situation de handicap ***,
Prise en charge possible (étude au cas par cas) :
Opérateurs de compétences - employeurs - CPF associé à une prise en charge France travail - autofinancement - Financement régional (individuel)
Nous consulter

RÉMUNÉRATION MINIMALE POUR PARCOURS EN APPRENTISSAGE

Situation	jusqu'à 17 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
1re année	27 % du SMIC 477,07 €	43 % du SMIC 759,78 €	53 % du SMIC 936,47 €	
2e année	39 % du SMIC 689,10 €	51 % du SMIC 901,13 €	61 % du SMIC 1 077,82 €	100 % du SMIC 1 766,92 €
3e année	55 % du SMIC 971,81 €	67 % du SMIC 1 183,84 €	78 % du SMIC 1 378,20 €	



* RÉFÉRENT HANDICAP :



ALBAN ROPERT
alban.ropert@gmail.com

DAVY PIEDNOEL
davy.piednoel@passionfoot.org

**RÉFÉRENT MOBILITÉ :



GREGORY LEGROS
formation@passionfoot.org